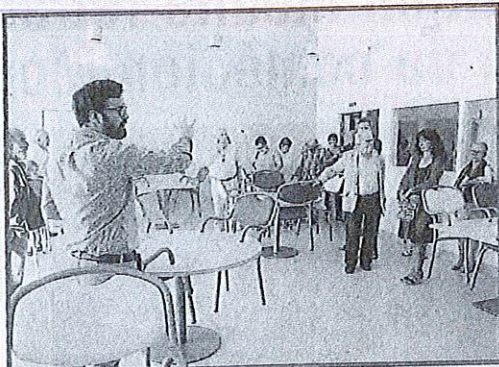


SARLAT

Portes ouvertes à la nouvelle Résidence Jean Leclair



Julien Mouret fait visiter cette nouvelle structure

Cette structure répond à l'évolution de la prise en charge des personnes âgées. Aujourd'hui les résidents du troisième étage du centre hospitalier de Sarlat vont intégrer une structure flambant neuve qui s'étend sur 2 500 m² et qui, même si elle offre le même nombre de lits - 60 - n'a vraiment rien à voir avec ce qui existait à ce jour. Il aura fallu plus d'un an - pose de la première pierre le 18 mai 2015, réception des travaux le 20 juillet pour que ce nouvel EHPAD-USLD soit opérationnel. Avant le déménagement des pensionnaires, la direction de l'hôpital avait organisé une matinée portes ouvertes samedi afin de permettre à certains résidents, aux familles ou tout simplement aux curieux, de découvrir cette nouvelle structure qui est composée de 20 lits EHPAD pour les personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans, et 40 lits d'USD (Unité de soins de longue durée) qui permet d'accompagner et de prendre en soins des personnes présentant une pathologie chronique ou une polyopathie pou-

vant entraînant ou aggravant une perte d'autonomie. Au sein de l'EHPAD, il y a une unité adaptée de 14 lits dédiée aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et de troubles du comportement modérés. Cette unité sécurisée a été baptisée *Montaigne*, et l'autre unité porte le nom de son ami *La Boétie*. La visite de ces superbes locaux plus fonctionnels, plus aérés, plus chaleureux a été commentée par Julien Mouret le directeur de la filière gériatrique et directeur de la résidence du Plantier, accompagné par Anne Rouselot-Soulière directrice déléguée du centre hospitalier.

UN LIEU AGRÉABLE À VIVRE ET À TRAVAILLER

La centaine de visiteurs a ainsi pu découvrir les chambres individuelles d'une superficie de 19 m², celles qui sont communicantes pour les couples, les espaces dédiés aux activités, à la détente, à la restauration, et qui bénéficient de mobilier adapté créant un cadre très agréable. Les extérieurs ont également été conçus pour per-

mettre aux personnes de pouvoir se promener en toute sécurité, un jardin thérapeutique est également prévu. « C'est un lieu de vie » explique la directrice déléguée de l'hôpital, « les projets de vie et de soins des patients et des résidents continuent de découler des valeurs que le personnel de la résidence met en évidence, le respect de la personne, de sa dignité, la bienveillance et l'égalité de traitement ». Julien Mouret insiste sur l'aspect « développement de projets nouveaux » avec notamment le recrutement d'un animateur. A noter qu'une attention particulière est portée au moment du repas avec un service personnalisé à l'assiette. 44 ETP (Équivalents temps plein) soignants, agents techniques sont affectés sur cette résidence (comme sur la structure du troisième étage), et tous les équipements, les locaux de plain pied qui reçoivent la lumière naturelle, vont effectivement donner un attrait supplémentaire à cette résidence Jean Leclair. « Je pense », confie Julien Mouret « que la liste d'attente va être beaucoup plus importante ». Il faut dire que c'est le jour et la nuit avec ce que l'on connaissait auparavant dans le bâtiment principal de l'hôpital. C'est d'ailleurs la vétusté de ces anciens locaux (il va y rester la consultation mémoire et les locaux à sommeil), qui a incité les autorités à bâtir ce projet financé au niveau de l'investissement par des fonds propres du CH (deux emprunts de 4 200 000 € et 441 000 €), la subvention du département 960 000 € pour un montant total de 5 601 000 €. Le prix de la journée est établi à 56,28 € soit 1,28 € de plus qu'à la résidence du Plantier.

L'inauguration officielle est prévue le 10 octobre prochain à 17 h.

P. PAUVERS